

Demande de services

Numéro(s) de police : _____

Veuillez indiquer le ou les changements demandés et remplir les sections pertinentes.

TYPE DE SERVICE	DIRECTIVES	RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS
Réduire la somme assurée, le capital assuré ou la prestation	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1 et 2 Signer à la section 12 	Pour les polices d'assurance vie universelle, des frais de rachat peuvent s'appliquer.
Annuler un avenant ou une couverture	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1 et 3 Signer à la section 12 	Pour les polices d'assurance vie universelle, des frais de rachat peuvent s'appliquer.
Exercer l'option de substitution de la Temporaire	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1 et 4 Signer à la section 12 	Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d' <i>ivari</i> .
Faire un retrait à même la valeur de ma police <i>Cette transaction peut avoir des incidences fiscales.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1, 5a et 7 Signer à la section 12 Indiquer votre NAS à la section 1 	Veuillez sélectionner une option de rachat partiel. Veuillez préciser le mode de versement à la section 7 et, le cas échéant, joindre un chèque annulé ou une lettre de votre banque.*
Résilier ou racheter ma police <i>Cette transaction peut avoir des incidences fiscales.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1, 5b et 7 Signer à la section 12 Indiquer votre NAS à la section 1 	Veuillez préciser le mode de versement à la section 7 et, le cas échéant, joindre un chèque annulé ou une lettre de votre banque.*
Obtenir une avance sur la valeur de ma police <i>Cette transaction peut avoir des incidences fiscales.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1, 6 et 7 Signer à la section 12 Indiquer votre NAS à la section 1 	Veuillez sélectionner un type d'avance. Veuillez préciser le mode de versement à la section 7 et, le cas échéant, joindre un chèque annulé ou une lettre de votre banque.*
Établir un programme de remboursement de l'avance sur ma police	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1 et 8 Signer à la section 12 	
Demander le fractionnement ou la séparation de la police	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1 et 9 Signer à la section 12 Remplir le formulaire <i>Débit préautorisé (DPA) pour les produits d'assurance (PS375FR)</i>. Remplir les formulaires <i>Avis de transfert de propriété pour les produits d'assurance (PS371FR)</i> et <i>Changement de bénéficiaire (PS367FR)</i>, le cas échéant. 	La propriété de la police NE changera pas si le formulaire <i>Avis de transfert de propriété pour les produits d'assurance (PS371FR)</i> n'est pas soumis. Assurez-vous de déterminer qui devrait être propriétaire sur les nouvelles polices et les polices en vigueur. <i>L'option de fractionnement ou de séparation n'est pas offerte au titre de toutes les polices (veuillez consulter les dispositions de votre contrat).</i> Des frais d'administration de 50 \$ sont payables pour CHAQUE nouvelle police établie, sauf dans le cas des anciens contrats NN.
Mettre à jour ou corriger mon nom	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1 et 10 Signer à la section 12 	La nouvelle et l'ancienne signatures sont requises à la section 10 aux fins de vérification.
Demander un duplicata de police Demander un sommaire de la couverture (sans frais)	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les sections 1 et 11 Signer à la section 12 	Des frais de 50 \$ sont exigés sauf indication contraire. Voir la section 11 pour plus de détails sur les frais. Disponible sans frais, le sommaire de la couverture comprend des détails comme le montant du capital assuré, les bénéficiaires, les dates d'échéance, etc.

*Veuillez noter que le nom du propriétaire doit être préimprimé sur le chèque annulé et que la lettre de la banque doit porter la signature d'un représentant de la banque ou le sceau de cette dernière. Il se peut que nous vous contactions directement aux fins de vérification.

Demande de services

Section 1 Coordonnées du ou des propriétaires de police (remplir au complet)

Numéro(s) de police : _____

Nom de la personne assurée (s'il s'agit d'un changement de nom, veuillez indiquer l'ancien nom et remplir la section 10.)

Nom du propriétaire	NAS du propriétaire	Le numéro d'assurance sociale (NAS) est exigé aux fins de déclaration d'impôt si la demande vise un retrait, une avance ou tout autre type de rachat.
Nom du propriétaire	NAS du propriétaire	
Numéro de téléphone du propriétaire (résidence/bureau)	Cellulaire	
Courriel du propriétaire*		

Comment pouvons-nous vous contacter si nous avons une question concernant votre demande?

Mon courriel Mon conseiller Autre _____

Adresse actuelle du propriétaire (numéro et rue) _____ App. _____

Ville	Province	Code postal	Pays
-------	----------	-------------	------

S'agit-il d'une nouvelle adresse? Oui Non

Section 2 Réduction de la somme assurée, du capital assuré ou de la prestation

SI LE CLIENT RÉSILIE L'INTÉGRALITÉ DE LA POLICE, REMPLIR LA SECTION 5 b).

Sur la vie de _____ de _____ \$ à _____ \$

Sur la vie de _____ de _____ \$ à _____ \$

Changer le montant de la prime périodique projetée/du dépôt à _____ \$ **Nota :** Sous réserve du minimum fixé pour le régime.

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'*ivari*. Des frais de rachat peuvent s'appliquer pendant la période prévue au contrat. Ce montant sera prélevé sur la valeur du fonds de votre police.

Section 3 Annulation d'un avenant ou d'une couverture

SI LE CLIENT RÉSILIE L'INTÉGRALITÉ DE LA POLICE, REMPLIR LA SECTION 5 b).

Régime _____ Sur la vie de _____

Régime _____ Sur la vie de _____

Changer le montant de la prime périodique projetée/du dépôt à _____ \$

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'*ivari*. Des frais de rachat peuvent s'appliquer pendant la période prévue au contrat. Ce montant sera prélevé sur la valeur du fonds de votre police.

Section 4 Programme de substitution de la Temporaire

J'aimerais/Nous aimerions substituer la Temporaire 10 par une Temporaire 20 Temporaire 30

Personne assurée	Capital assuré**	Police de base	ou	Avenant	Couverture n°
_____	_____	\$			_____
_____	_____	\$			_____
_____	_____	\$			_____

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'*ivari*.

**Toutes les couvertures sont sous réserve du capital assuré et de la prime minimums fixés pour le régime.

Section 5 Rachat

FOURNIR LES DÉTAILS DU VERSEMENT À LA SECTION 7.

a) Rachat partiel :

Rachat partiel de _____ \$ Net Brut (l'option par défaut sera « Net » si aucune option n'est sélectionnée)

Rachat partiel maximum

Rachat maximum moins le solde des frais liés au coût d'assurance selon le mode de facturation

Rachat partiel de 10 % sans frais (référez-vous au contrat pour le coût et les modalités)

Les fonds doivent être retirés du compte : enregistré non enregistré

Si la police a été établie avec un capital-décès uniforme, le capital assuré sera réduit selon le montant brut du retrait partiel.

Si la police compte plus d'une couverture d'assurance vie universelle, la réduction du capital assuré se fera proportionnellement conformément aux modalités du contrat.

b) Rachat intégral (résiliation de la police) :

Rachat intégral/résiliation de la police

Des frais de rachat peuvent s'appliquer pendant la période prévue dans le contrat. Ce montant sera prélevé sur la valeur du fonds de votre police.

Section 6 Avance sur police

FOURNIR LES DÉTAILS DU VERSEMENT À LA SECTION 7.

Je demande/Nous demandons une avance conformément aux dispositions de la police.

Type d'avance : **Cochez une option. Nota : Si vous détenez déjà une avance, le type d'avance sera par défaut le même.**

Avance liée à l'option d'intérêt à taux fixe/Avance liée à l'option de placement à taux fixe

Avance standard (ne s'applique qu'à certaines polices, reportez-vous à votre contrat)

Montant de l'avance demandé : _____ \$ Montant maximum disponible

Montant maximum au titre de la Stratégie des avances pour placement

Si l'avance est demandée dans le cadre d'un concept de planification financière qui prévoit la déductibilité des intérêts, nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier indépendant pour vous assurer que l'avance sélectionnée cadre bien avec les objectifs de votre plan.

Le Formulaire d'affectation (PS425FR) est requis lorsque le capital est investi dans des fonds qui ne permettent pas les avances. Veuillez consulter le contrat pour les détails.

Section 7 Mode de versement du montant du rachat, du retrait ou de l'avance

SI AUCUNE OPTION N'EST SÉLECTIONNÉE, LE VERSEMENT SE FERA PAR CHÈQUE PAYABLE AU PROPRIÉTAIRE.

Sélectionnez le mode de paiement : Dépôt direct dans votre compte bancaire. Choisissez l'une des deux options suivantes :

Utiliser les renseignements bancaires déjà inscrits au dossier (le payeur doit être le propriétaire, sinon un chèque sera envoyé par la poste à ce dernier)

Utiliser les renseignements bancaires sur le chèque annulé ci-joint (le nom du propriétaire doit être préimprimé sur le chèque annulé). Si, au lieu du chèque, vous soumettez une lettre ou un formulaire de dépôt direct de votre institution financière, assurez-vous que le document porte le sceau de votre banque, sinon le versement se fera par chèque au propriétaire.

Envoi du chèque par la poste au propriétaire

Envoi du chèque par la poste au distributeur

Envoi du chèque par la poste au conseiller (signature du propriétaire : _____)

Section 8 Remboursement de l'avance sur police

Tout remboursement au titre de l'avance sur police doit être clairement indiqué comme tel, sinon il sera considéré un paiement de prime.

Ci-joint un remboursement au titre de l'avance de : _____ \$

Augmenter mon paiement par DPA de _____ \$ pour le remboursement de mon avance.

(disponible seulement si vous payez présentement vos primes par débit préautorisé [DPA]).

Section 9 Fractionnement ou séparation de la police

Je demande/Nous demandons le fractionnement de la police conformément aux dispositions du contrat.

L'option de fractionnement ou de séparation n'est pas offerte au titre de toutes les polices. Veuillez consulter les dispositions de votre contrat. Si les détails ne correspondent pas à ceux de la police initiale, veuillez soumettre les formulaires suivants dûment remplis et signés : (cliquez sur un formulaire pour le télécharger)

- *Avis de transfert de propriété pour les produits d'assurance* (PS371FR)
- *Changement de bénéficiaire* (PS367FR)
- *Débit préautorisé (DPA) pour les produits d'assurance* (PS375FR)

Des frais d'administration de 50 \$ sont payables pour CHAQUE nouvelle police établie, sauf dans le cas des anciens contrats NN.

Chèque ci-joint

Frais payables par retrait unique du compte bancaire inscrit au dossier.

Frais payables par retrait unique en utilisant le nouveau chèque annulé ci-joint.

Si, dans le cadre d'une assurance conjointe payable au premier décès, l'un ou l'autre des coassurés fait l'objet d'une surprime, le processus de tarification s'appliquera à tous les coassurés supprimés. Veuillez remplir la *Demande de modification de police* (LP386FR).

Si, dans le cadre d'une assurance conjointe payable au dernier décès, l'un ou l'autre des coassurés fait l'objet d'une surprime, le fractionnement de la police ne peut être effectué.

Le changement prend effet à l'anniversaire mensuel de la police le plus proche de la date de réception de la demande au siège social d'*ivari*.

Section 10 Changement de nom

Veuillez utiliser la présente section pour mettre à jour ou corriger un nom, par exemple, suite à un mariage, un changement de nom légal, etc. N'utilisez pas cette section pour désigner un nouveau propriétaire de police ou bénéficiaire.

Personne assurée Propriétaire Bénéficiaire Payeur Nouveau nom : _____

Raison (mariage, ordonnance de tribunal, etc.) : _____

Une copie du document attestant du changement de nom doit être soumise. *ivari* est désormais autorisée à traiter toute transaction touchant la police en utilisant le nouveau nom.

S'il s'agit d'une société, veuillez joindre les statuts ou la modification faisant état de la raison sociale.

Veuillez fournir l'ancienne signature et la nouvelle signature ci-dessous.

Ancienne signature

Nouvelle signature

Section 11 Demande d'un duplicata de police – Déclaration de perte et exonération de responsabilité

Je demande/Nous demandons un duplicata de police

Je demande/Nous demandons un sommaire de la couverture sans frais.

Frais de 50,00 \$ inclus Oui Non

Nota : Si les frais de 50,00 \$ ne sont pas joints à la demande, aucun duplicata de police ne sera émis.***

À titre de propriétaire de la police, je demande à *ivari* d'émettre un duplicata de la police ou un sommaire de la couverture, étant donné que la police d'origine est égarée ou détruite. À ma connaissance, sous réserve de ce qui est indiqué aux dossiers d'*ivari*, aucune autre personne ne revendique ou détient des intérêts dans la police, ni n'est en possession de la police :

Aucune exception

Exceptions indiquées à la section Remarques. Le document de consentement et(ou) d'exonération de responsabilité doit être joint à la demande.

En contrepartie de l'émission d'un duplicata de la police ou du sommaire de la couverture, je consens à dégager *ivari* de toute responsabilité à l'égard des pertes qui pourraient résulter directement ou indirectement de l'approbation de cette demande. De plus, je reconnais que si le duplicata de la police est émis, il n'est fourni que dans le cadre des services offerts aux clients et ne remplace pas les modalités du contrat de la police initiale, y compris toute modification et tout avenant qui y sont joints par *ivari* au moment de l'établissement ou par la suite.

*** Conformément à la loi, il n'y a aucuns frais pour une première demande de duplicata faite par un propriétaire résidant en Alberta, en Colombie Britannique, en Ontario ou au Manitoba.

Déclaration relative au rachat ou au retrait partiel

Le versement du montant du rachat partiel aux termes de la police libère *ivari* de toute autre responsabilité à l'égard dudit montant.

Le versement du montant du rachat intégral aux termes de la police libère *ivari* de toutes ses obligations et responsabilités aux termes de la police et de tout document y afférent. La police est, par les présentes, résiliée.

Chacun des soussignés déclare qu'il ne fait l'objet d'aucune procédure de faillite, que ses biens ne font l'objet ni de cession aux créanciers ni de charge et que la police n'est pas grevée.

Aucune exception

Exceptions indiquées à la section Remarques. Le document de consentement et(ou) d'exonération de responsabilité doit être joint à la demande.

Si la police d'assurance est présentement cédée, la demande doit être signée par le cessionnaire ou accompagnée d'une preuve de libération acceptée par *ivari*. Si elle est faite par un représentant du propriétaire, la demande doit être accompagnée d'une copie notariée du testament homologué ou des lettres d'administration. Si la demande est soumise par le comité ou le tuteur du propriétaire, l'ordonnance du tribunal est exigée.

Avis relatif à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire feront partie du dossier qu'*ivari* a ouvert et conserve à son siège social. Les renseignements dans votre dossier pourront être utilisés aux fins de la prestation de services à l'égard de votre police, de la conduite d'enquêtes et de l'analyse de toute demande de règlement. Vos renseignements personnels pourraient être communiqués à votre conseiller en assurance indépendant et aux agences générales déléguées, aux distributeurs et aux intermédiaires de marché et à leurs employés auxquels votre conseiller est associé, et aux réassureurs d'*ivari* aux fins déterminées ci-dessus. Le cas échéant, vos renseignements personnels peuvent être communiqués à vos bénéficiaires relativement à une demande de règlement.

Vous pouvez fournir votre numéro d'assurance sociale (NAS) dès maintenant pour éviter des retards. Il servira uniquement à la déclaration d'impôt, la tenue de dossiers et l'identification. Il est également exigé avant le traitement de certaines transactions demandées au titre d'une police d'assurance vie universelle. Vous pouvez en tout temps retirer votre consentement à cet égard en contactant les **Services aux clients** d'*ivari* au numéro indiqué sur votre police.

Vos renseignements personnels pourraient être utilisés, consignés et consultés de façon sécurisée dans d'autres pays selon les lois qui y sont applicables. Par exemple, les renseignements pourraient être divulgués en réponse à des demandes émanant de gouvernements, de tribunaux ou d'autorités chargés de l'application des lois de ces pays.

Nous avons élaboré des procédures pour protéger vos renseignements personnels. Toutefois, en cas d'accès, de divulgation ou d'utilisation non autorisés, vous pourriez faire face aux risques suivants : vol d'identité, détérioration de votre cote de crédit, perte financière, embarras ou atteinte à votre réputation. Si nous estimons que vous êtes exposé à un risque réel de préjudice grave, nous veillerons à ce que notre Bureau de la protection de la vie privée vous en informe et vous suggère des mesures pour vous en prémunir.

Vous pouvez accéder à votre dossier et demander des rectifications à vos renseignements personnels en soumettant une demande écrite au : **Responsable de la protection des renseignements personnels, ivari, 500-5000, rue Yonge, Toronto (Ontario) M2N 7J8.**

*La **législation canadienne anti-pourriel** régit l'envoi de courriels aux consommateurs. Pour s'y conformer, *ivari* est tenue d'obtenir votre consentement pour vous envoyer, par voie électronique, des messages sur vos polices, des renseignements sur ses produits, ainsi que du matériel de marketing. En fournissant votre adresse de courriel, vous consentez à recevoir des courriels d'*ivari*, comme il est indiqué ci-dessus. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps en communiquant avec *ivari*.

Remarques (veuillez indiquer le numéro de la section)

Section 12 Signatures

TOUS LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT SIGNER.

J'ai/Nous avons lu et je comprends/nous comprenons pleinement le contenu de l'Avis relatif à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels comme mentionné ci-dessus et je consens/nous consentons à la collecte, l'utilisation et la divulgation par *ivari* et les sociétés qui y sont affiliées de mes/nos renseignements personnels aux fins déterminées dans cet avis.

Fait à (ville) _____ dans la province de _____ le _____
(JJ/MM/AAAA)

Signature du propriétaire de police (*indiquer le nom et le titre si le propriétaire est une entité*)

Signature du témoin

Signature du propriétaire de police (*indiquer le nom et le titre si le propriétaire est une entité*)

Signature du témoin

Signature du bénéficiaire privilégié/irrévocable (*s'il y a lieu*)

Signature du témoin

Signature du cessionnaire (*nom et titre du signataire autorisé et sceau de la banque si le cessionnaire est une institution financière*)

Si le propriétaire est une entité, en plus du nom officiel de cette dernière, on exige la signature, le nom et le titre des signataires autorisés, tels qu'indiqués dans les statuts.

Renseignements sur le distributeur/conseiller

Bureau du distributeur/conseiller _____

Conseiller indépendant _____ Code _____



500-5000, rue Yonge, Toronto (Ontario) M2N 7J8 • Téléphone : 1-800-846-5970 • Télécopieur : 1-800-661-7296